



**De haut en bas, de gauche à droite : Philibert Tsiranana (élu); Général Gabriel Ramanantsoa (transition); Colonel Richard Ratsimandrava (transition); Général Gilles Andriamahazo (transition); Capitaine de Frégate Didier Ratsiraka (proposé par le directoire militaire avant d'être élu); Albert Zafy (élu); Norbert Lala Ratsirahonana (transition); Didier Ratsiraka (réélu); Marc Ravalomanana (élu); Andry Rajoelina (transition); Hery Rajaonarimampianina (élu)**

Tout d'abord, sachez que « *L'Exercice du pouvoir* » est un film français d'après l'œuvre d'Anatole France « *L'Île aux pingouins* ». I

l a été

réalisé par Philippe Galland en 1976 et est sorti les grands écrans en 1978. Certes, il s'agit d'une comédie dramatique mais il résume les travers politico-sentimentaux liés à un pouvoir, à une puissance publique obtenue par nomination ou par élection. Ensuite, plus près de nous, Pierre Schoeller a réalisé, en 2011, le film

« *L'exercice de l'État* »

. Considéré par Télérama comme une

« *fiction politique neuve* »

, voici des extraits de la critique de Frédéric Strauss du même magazine :

« (...) *Mais après avoir défendu en vain ses idées, le ministre doit trouver une porte de sortie... Sous les ors des palais de la République, tout le monde court après le pouvoir. Là où l'on devrait gouverner, on cherche le gouvernail. Est-ce ainsi que les hommes politiques vivent ? Jamais, en tout cas, on n'a trouvé cela si convaincant* »

Jamais deux sans trois, « *L'exercice du pouvoir* » est un article de feu Francis James, journaliste australien, publié en novembre 1979 dans

« *Le monde diplomatique* »

. L'auteur se focalise sur l'information, plus précisément le journal télévisé (chaîne publique). Il s'agit d'un texte d'il y a 39 ans très lucide. Extraits :

« (... *La notion de censure restreint les pratiques du pouvoir à l'arsenal d'interventions dont le gouvernement dispose pour influencer directement sur le journal télévisé : obligation ou interdiction de passer sur l'antenne tel document ou telle personnalité, nomination ou éviction de responsables des chaînes. Mais une histoire de l'information télévisée révèle que l'interdit n'est sans doute pas la forme majeure selon laquelle le pouvoir investit l'information. Privilégier la pratique de la censure, c'est identifier trop simplement le pouvoir avec l'État et ses appareils et, par-là, étouffer les mécanismes spécifiques qui articulent le journal télévisé. Si l'information télévisée a bien été agencée, dès sa naissance, sous la forme d'un appareil et rattachée à l'État par les liens du monopole et du service public, les techniques journalistiques dont elle relève et qu'elle a adaptées aux procédés audiovisuels et électroniques sont autant de façons qui distribuent le pouvoir en statuts, rôles et objets, à l'intérieur du journal (...)* ».

Vous avez là un aperçu de mon propos du jour. Dans le dictionnaire Larousse, l'exercice du pouvoir est « *l'action de mettre en pratique une faculté, de faire valoir un droit* ». C'est un peu flou pour le commun des lecteurs, avouez. Heureusement que le même dictionnaire reprend le terme comme suit :

*Pouvoir* : « *Autorité, puissance de droit ou de fait, situation de ceux qui gouvernent, dirigent* »

. Et de donner la phrase suivante :

«

*L'exercice du pouvoir n'est pas facile* »

. Nous y voilà enfin !

Dans le contexte malgache actuel, ce pouvoir deviendra suprême et sera acquis à l'issue d'une élection présidentielle au suffrage universel. Je ne vais pas m'attarder sur les conneries d'une vingtaine de candidats -dont deux magistrates de renom- qui pensent réellement, à travers une conférence « *souveraine* » (terme corrompu ici, comme leur cerveau de mercenaires), et au nom d'une démocratie galvaudée, qu'ils ont un quelconque pouvoir et qu'ils peuvent l'exercer « *comme ça* » dans un État de droit... Allons droit au but.

Ainsi donc, après le choix des électeurs, X est élu président de la république de Madagascar. Félicitations mais c'est à ce moment-là que tout commence. Et pour lui et pour les Malgaches, même ceux qui n'auront pas voté pour lui. Dans la Constitution malgache, tout ce qui le concerne court de l'article 44 à l'article 61. Cette loi fondamentale... constitue le cadre juridique de référence de toute vie en société, de par le monde. Dans la Grande île de l'océan Indien, nous en sommes encore à débattre d'une éternelle révision à chaque tressautement socio-politique, non pas pour l'ensemble des 168 articles, mais selon les intérêts personnels

des réviseurs rétrogrades. Mesdames, messieurs : il n'y a pas de bonne ou de mauvaise constitution. Il n'y a que le fait de la respecter ou non. Point barre. Je rappelle que la constitution des États-Unis d'Amérique date de 1776 et elle n'a pas changé depuis. Des amendements y ont été apportés selon les changements socio-politiques des diverses époques traversées. Depuis, tous les 45 présidents américains, de George Washington (30 avril 1789-4 mars 1797) à Donald Trump (depuis le 20 janvier 2017), quel que soit leur parti politique, ont prêté serment sur la Bible de respecter et de défendre cette constitution. Et tous l'ont fait sans aucun marchandage car tous sont patriotes qu'ils soient démocrates ou républicains mais pas les deux ensemble... Et tous, enfin, se sont portés candidats pour servir leur pays et non pour se servir, étant déjà suffisamment riches.

A Madagascar, les quatre dernières années nous ont permis de constater avec amertume que cette loi fondamentale ne signifie rien et que la prestation de serment de Hery Rajaonarimampianina n'était que du cinéma. Pour ce président démissionnaire, actuellement candidat à sa propre succession, l'exercice du pouvoir consistait à faire ce qu'il voulait au nom du suffrage universel et tant pis pour le peuple, çà lui apprendra à avoir voté pour lui. Bientôt, l'ère Hery Hvm ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Dès à présent, anticipons l'avenir (politique) de son successeur. Je répète : qui qu'il soit. Ainsi, des tas de promesses ont été entendues, sont toujours entendues; des tas d'entités et d'associations le supportent avec plus ou moins de ferveur. Ce, du point de vue financier, matériel et humain. En 2019 donc, le premier ennemi du prochain président, ce sera lui-même. Comment et qui va-t-il satisfaire en priorité sans se dédire (Se rétracter, ne pas tenir sa parole) ? Toutes les décennies passées nous ont appris que les politiciens -malgaches surtout-, après un certain laps de temps, se dédient et passent leur temps à se trouver des excuses ralentissant du coup toute action de développement pour se satisfaire matériellement, mettant, du coup, en danger la nation toute entière, laissée, dès lors, entre les mains de politiciens volubiles mais véreux, d'investisseurs voraces façon piranha et de partenaires versatiles mais très financièrement « *convaincants* ».

Le filoha et sa dame, à partir de Ravalomanana, s'étant toujours contenté de miettes planquées dans des paradis fiscaux.

Ayant vécu tous les régimes de président élu, je sais de quoi je parle. Tous, Philibert Tsiranana (1958-1972), Didier Ratsiraka (1975-1992 et 1993-2002), Albert Zafy (1993-1996), Marc Ravalomanana (2002-2009) et Hery Rajaonarimampianina (2014-2018) ont juré être des patriotes. Tous ont été très prolixes quant à leur manière de développer le pays. Tous ont répété les mêmes phrases lors de leur prestation de serment. Mais pourquoi alors, en ce mois d'octobre 2018, Madagascar est classé 4ème pays le plus pauvre du monde ? Tout simplement parce que promettre quelque chose lorsqu'on est encore un simple citoyen est une chose, mais réaliser ces promesses une fois au pouvoir est une autre paire de manches, les pressions et les intérêts n'étant plus les mêmes.

Les autres dangers, à part lui-même, suspendus sur la tête du futur filoha ? Actuellement, pour certains supporters, on a la sale impression qu'ils agissent comme si leur candidat était leur propriété. Ils évincent, en y arrivant parfois, des combattants de première heure. Certains traîtres se repentissent au nom du «*Fitiavana no lehibe indrindra* ». D'autres ex-cesi ou ex-cela sont tapis dans l'ombre, attendant l'occasion (faisant le larron) pour se rappeler au bon souvenir de n'importe quel candidat-président, dès son élection. Pour celui-ci, il n'y aura jamais assez de personnes pour le soutenir dans cette campagne. Aussi, a-t-il tendance à prendre le «*tout-venant* »

, comme ces Chinois qui pêchent avec des filets aux mailles si serrés qu'aucun poisson ne peut en réchapper. Seulement, à la différence de cette pauvre population des océans qui ne ressuscitera jamais, tous ces pro-cesi et pro-cela ne veulent qu'une chose : une place donc une portion de ce pouvoir nouvellement acquis.

Comment le futur président élu va-t-il s'y prendre sur un pays de 590.000 km<sup>2</sup> ? Certes, le développement ne peut attendre mais, à mon sens, c'est l'assainissement et le redressement qui devront primer durant toute la première année d'exercice du pouvoir, après quatre ans et plus de corruption tous azimuts, d'insécurité bien établie et de laisser-aller socio-civique. En parallèle, sur quels critères le futur président élu va-t-il choisir ses collaborateurs ? Car tous, s'appêtent, sinon s'exercent devant un miroir, à lui lancer : «*c'est grâce à nous si vous avez été élu* ». Croyez-moi, il y en a du monde qui se bouscule au portillon des morceaux de pouvoir. Seulement, comme l'a si bien écrit Frédéric Strauss : «*Là où l'on devrait gouverner, on cherche le gouvernail* ».

Comme vous êtes tous intelligents, je clos cet article en posant la question suivante : comment candidat-président, futur président élu, pourrait-il éviter les Olivier Mahafaly et Claudine Razaimamonjy ? De quelle manière suivra-t-il ses «*projets présidentiels* » pour qu'ils ne deviennent pas des spoliations à grande échelle et autres abus de confiance en son nom ? Comment arrivera-t-il à démasquer à temps les nombreux judas qui l'entourent forcément ? Ainsi, dans ce difficile exercice du pouvoir au plus haut sommet d'un État, l'assurance des mots ne suffisent plus. Car il n'est pire être humain que celui qui est déçu, capable du pire... Et je vous laisse sur cette citation du Français André-Yves Portnoff, entre autres directeur de l'Observatoire de la révolution de l'intelligence à Futuribles et journaliste en prospective technologique

:  
«*Le pouvoir rend arrogant et souvent son exercice impose un rythme d'action qui réduit le temps de réflexion à la portion congrue* »

A bon entendeur, salut !

Jeannot Ramambazafy – Article également publié dans « *La Gazette de la Grande île* » du mercredi 24 octobre 2018

